



TRICEL
ENVIRONNEMENT

Assainissement Non-Collectif

Filtre Compact

Tricel® Seta FR

jusqu'à 18 EH

Pour un environnement serein



Sommaire

1. Préambule et précautions	3
1.1. Généralités	3
1.2. Entretien et maintenance – mesures de sécurité	3
2. Fonctionnement du filtre compact Tricel Seta	4
2.1. 1 ^{ère} phase : traitement primaire	4
2.2. 2 ^{nde} phase : traitement secondaire	4
3. Gamme Tricel Seta	6
4. Caractéristiques des massifs filtrants Seta	8
5. Caractéristiques des fosses septiques pour filtre compact Tricel Seta	9
6. Transport et manutention	11
6.1 Instructions communes à tous types de cuves	11
6.2 Transport et manutention des cuves Tricel Una et Seta	11
6.3 Transport et manutention des fosses septiques d'autres marques	12
7. Installation	12
7.1 Inspection des cuves à réception	12
7.2 Planification de l'installation	12
7.3 Positionnement et précautions	12
7.4 Terrassement, mise en place et remblayage du filtre compact	13
7.5 Cas particuliers	14
7.5.1 Présence de nappe et sols difficiles	14
7.5.2 Terrain en pente	15
7.5.3 Présence de charges roulantes ou statiques	15
7.5.4 Pose assimilée enterrée	15
7.6 Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation	15
7.7 Ventilation	16
7.8 Accessoires et équipements complémentaires	17
7.8.1 Bac dégraisseur	17
7.8.2 Poste de relevage	17
7.8.3 Prélèvement d'échantillons d'eaux traitées	17
8. Evacuation des effluents traités	18
9. Entretien et maintenance	18
9.1 Contrôle semestriel	19
9.2 Entretien annuel	19
9.3 Production de boues et vidange	20
9.4 Rapport de visite d'entretien	21
9.5 Carnet d'entretien et de maintenance	22
10. Limites d'emploi	24
11. Dépannage	25
12. Remplacement de composants et recyclage	27
12.1 Remplacement de composants	27
12.2 Recyclage en fin de vie	27
13. Estimation de coûts sur 15 ans	28
14. Certifications	29
14.1 Déclaration de performance	29
14.2 Marquage CE	31

1. Préambule et précautions

Ce guide contient des informations sur l'installation, le fonctionnement et l'entretien du dispositif d'assainissement non-collectif Tricel Seta. Il est important de le lire attentivement avant de procéder à la mise en oeuvre de votre filtre compact Tricel Seta. Conservez-le soigneusement et si vous revendez un jour votre habitation, merci de bien vouloir le transmettre aux nouveaux propriétaires.

Chaque massif filtrant Seta porte un **numéro de série**, qui assure sa **traçabilité** dans le temps, depuis sa fabrication jusqu'à la fin de son utilisation. Ce numéro de série, qui indique aussi le modèle précis du dispositif, est situé sur la cuve du massif filtrant, à côté du tampon d'accès situé près de l'entrée des effluents. Il est repris sur le **certificat de mise en route** délivré par le technicien Tricel qui a mis en route votre dispositif ; ce numéro doit être mentionné dans toute correspondance. Une base de données de tous les dispositifs Tricel et de leur historique est conservée au siège de Tricel à Naintré (86).

L'enregistrement de votre filtre compact dans cette base de données est impératif, pour valider la **garantie** de 20 ans dont font l'objet les structures PRV fabriquées par Tricel (ou celle de 10 ans sur les fosses septiques d'autres marques) et la garantie de 2 ans sur les composants mécaniques des massifs filtrants Seta, si utilisés et entretenus correctement.

1.1 Généralités

- Il est important de suivre les instructions contenues dans ce guide d'utilisation, comme les réglementations nationales et locales. Les filtres compacts Tricel Seta doivent être dimensionnés, installés, mis en route, utilisés et entretenus dans le respect de ces textes pour assurer leur bon fonctionnement dans le temps.
- Chaque site est différent ; avant d'entreprendre l'installation de son Tricel Seta, l'utilisateur devra obtenir l'accord des autorités locales, qui évalueront le projet et se prononceront sur sa conformité (examen préalable à la conception). Cette évaluation doit s'appuyer sur les normes et règlements en vigueur et sur la législation nationale, en particulier sur l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non-collectif (ANC) recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅.
- Il est important de sécuriser les tampons d'accès d'un dispositif d'assainissement, par exemple en plaçant un cadenas sur les tampons d'accès du massif filtrant Seta, afin d'empêcher tout accès non autorisé.



- Ne pas marcher sur les tampons d'accès des cuves.
- Il est fortement déconseillé d'approcher une flamme nue d'un dispositif d'assainissement.
- L'installation, l'entretien et la maintenance d'un dispositif d'ANC doivent être réalisés par des personnes formées à cet effet.
- Les eaux usées traitées sont impropres à la consommation humaine.

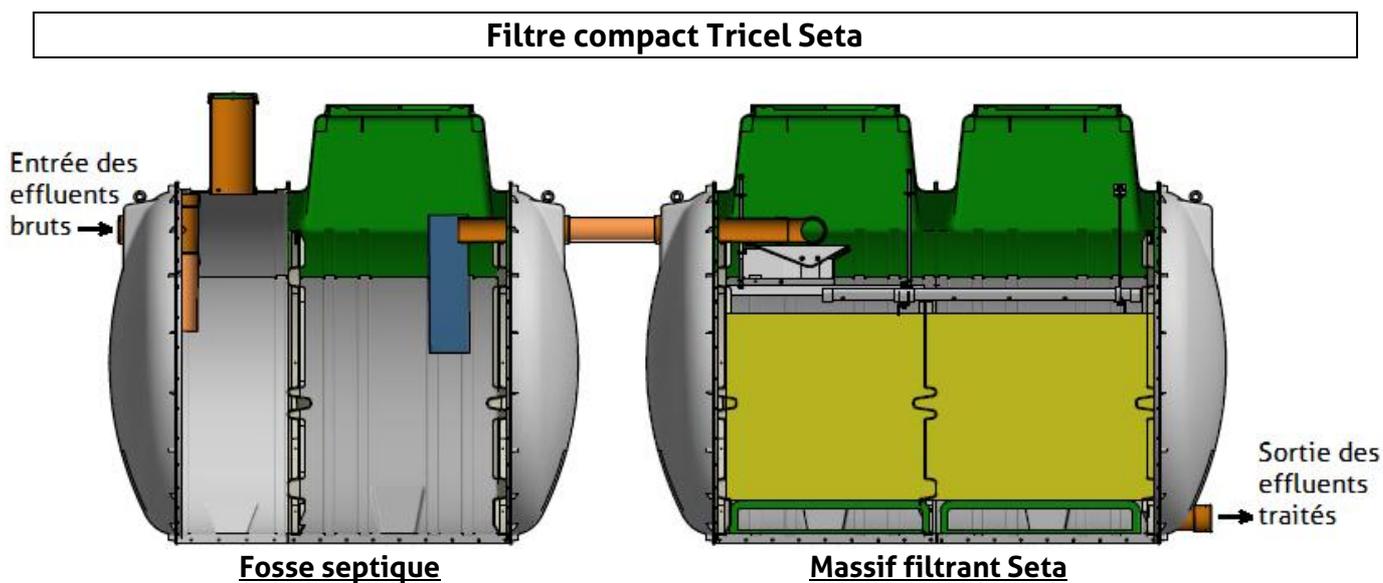
1.2 Entretien et maintenance – mesures de sécurité

- Les cuves d'un dispositif d'assainissement constituent des espaces confinés, quand les eaux usées peuvent contenir des micro-organismes et émettre des gaz représentant un risque sanitaire. L'utilisateur ne doit pas descendre dans les cuves. Toute personne intervenant sur un tel dispositif doit être adéquatement formée et porter les équipements de protection adaptés (gants, lunettes,...). Retirer ces équipements en fin d'intervention ; se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.
- L'utilisation d'outillages électriques à proximité de dispositifs hydrauliques tels qu'une filière d'assainissement peut constituer un risque d'électrisation ou d'électrocution. Veiller à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec les eaux et ne pas les utiliser s'ils ont été mouillés.
- Les opérations de vidange ne sont pas sans danger. Elles doivent être effectuées par une entreprise agréée et du personnel qualifié (voir § 9.3).
- Ne jamais laisser un tampon d'accès ouvert sur une cuve sans surveillance. Toujours sécuriser soigneusement les tampons d'accès après une intervention ; les verrouiller si possible.

2. Fonctionnement du filtre compact Tricel Seta

Le **filtre compact Tricel Seta** est adapté pour les applications individuelles en utilisation permanente (résidence principale) comme en utilisation intermittente (résidence secondaire). Il est également adapté pour les « petits collectifs » que sont les hôtels, campings, regroupements d'habitations etc. Les technologies sur lesquelles il repose assurent aux usagers une fiabilité exceptionnelle et des coûts d'entretien des plus bas.

Le **filtre compact Tricel Seta** est constitué de **deux éléments** principaux : une **fosse septique**, pour le traitement primaire des eaux usées, et un **massif filtrant Seta**, pour leur traitement secondaire.



2.1 1^{ère} phase : Traitement primaire

Le traitement primaire s'effectue dans la fosse septique, où arrivent les eaux usées provenant des éviers, douches, toilettes,... La fosse septique provoque un ralentissement des effluents, permettant aux matières solides et aux boues lourdes de décanter en fond de cuve, pendant que les substances les plus légères (graisses) montent en surface pour y former un chapeau de flottants. Le préfiltre fixé en sortie de fosse septique retient un maximum de matières solides. Des bactéries anaérobies, naturellement présentes dans les effluents, se développent dans la fosse et liquéfient boues et matières solides en digérant les composants organiques qu'ils contiennent.

2.2 2^{nde} phase : Traitement secondaire

Les effluents pré-traités arrivent alors dans le massif filtrant Seta. Ils se déversent à l'intérieur de la cuve dans un auget, conçu pour basculer à un niveau donné, libérant ainsi des bûchées d'un volume précis dans des rampes de dispersion fabriquées sur mesure. Ce système de dispersion assure une parfaite équi-répartition des effluents sur l'ensemble du lit filtrant, garantissant ainsi un traitement optimum des eaux usées.

La technologie du filtre compact Tricel Seta repose sur de la fibre de coco (« coir »), qui sert à la fois de média filtrant et de support bactérien. La fibre de coco est un terme générique désignant la fibre végétale naturelle qui, constituée en mésocarpe fibreux, entoure et protège la noix de coco et son amande comestible. Ces fibres sont riches en lignine, laquelle leur confère une grande rigidité, une bonne imperméabilité à l'eau et une excellente résistance à la décomposition – donc une très appréciable longévité dans le cadre du traitement d'eaux usées.

Pendant que les effluents traversent progressivement le média filtrant, ils subissent un traitement secondaire à la fois :

- par filtration physique par la fibre de coco, et
- par purification biologique, principalement grâce à la flore bactérienne aérobie qui s'y développe naturellement, alimentée en permanence en oxygène. Des bactéries anaérobies y abattent également nitrates et autres éléments.

En sortie de filtre compact, les eaux usées ont été traitées conformément à la législation en vigueur et peuvent être évacuées vers un exutoire (voir § 8).



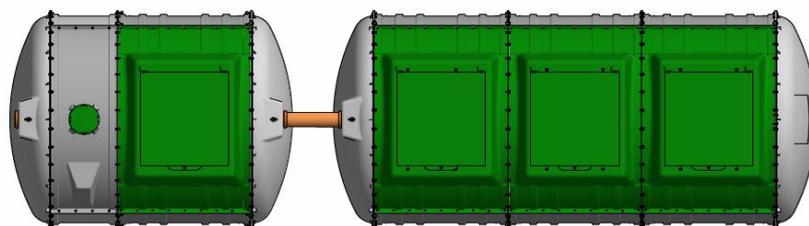
3. Gamme Seta

Les filtres compacts Tricel Seta jusqu'à 18 EH (18 équivalents-habitants) sont conformes à la réglementation nationale en vigueur : annexe ZA de la norme NF EN 12566-3:2005+A2:2013 et arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅.

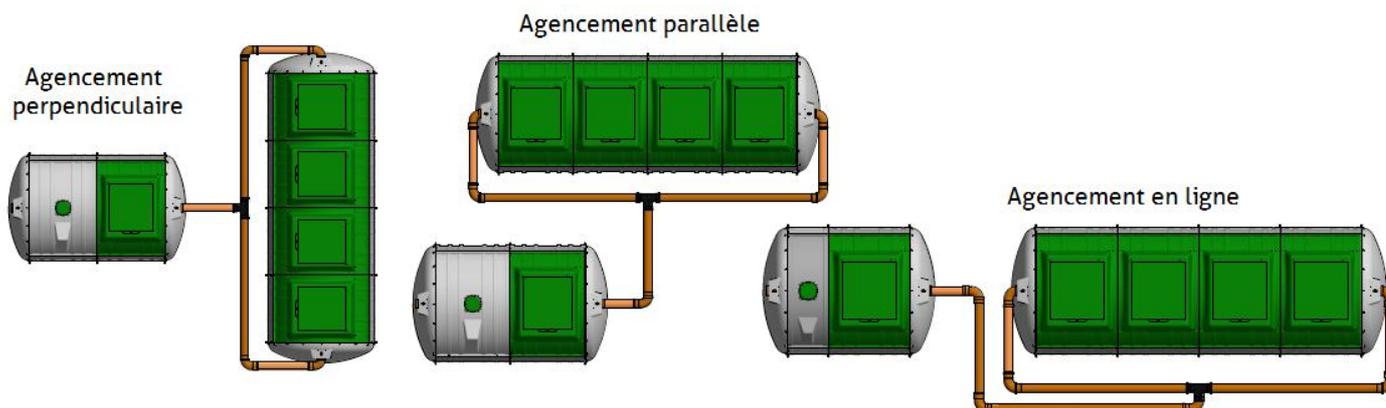
Le dispositif Tricel Seta est une solution adaptable à tous les types de parcelles. L'agencement des cuves varie en fonction de 2 configurations principales, liées au nombre d'entrées d'effluents sur le massif filtrant Seta :

- Tricel Seta FR4 – FR5 – FR6 – FR9 : 1 fosse septique + 1 massif filtrant Seta avec 1 entrée
- Tricel Seta FR12 – FR15 – FR18 : 1 fosse septique + 1 massif filtrant Seta avec 2 entrées

Pour l'installation d'un dispositif Tricel Seta, voir dans les chapitres suivants les dimensions précises, schémas et instructions pour chacune des cuves constituant le dispositif.

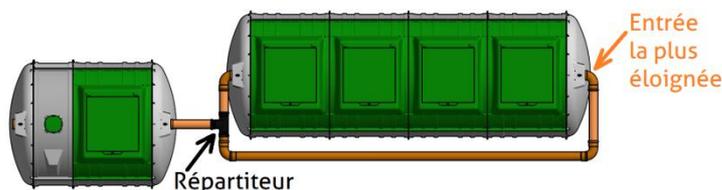


Exemple d'agencement pour les dispositifs Tricel Seta FR4 – FR5 – FR6 – FR9



Exemples d'agencements pour les dispositifs Tricel Seta FR12 – FR15 – FR18 avec 2 entrées sur le massif filtrant

Attention : dans le cas des Tricel Seta FR12, FR15 et FR18, si les tuyaux entre le répartiteur et les deux entrées du massif filtrant ne sont pas de même longueur, c'est l'entrée du massif filtrant la plus éloignée du répartiteur qui tient lieu de point de repère pour le calcul des pentes (min. 0,5%) et des fils d'eau. Exemple :



Dans tous les cas de figure, la pose des tuyaux entre fosse septique et massif filtrant respectera les règles du § 7 du NF DTU 64.1, au même titre que toute canalisation d'une installation d'assainissement. Entre autre, le fond des tranchées correspondantes sera dressé ou corrigé, de façon à ce que les tuyaux reposent sur le sol sur toute leur longueur, afin d'assurer leur stabilité et d'éviter de fortes contrepenes en cas de mouvement de terrain.

Quelle que soit sa capacité de traitement, chaque massif filtrant Seta est compatible avec divers modèles de fosses septiques de diverses marques. Les compatibilités validées sont listées dans les 2 tableaux figurant en page suivante. Les caractéristiques des massifs filtrants Seta sont présentées au chapitre 4 et celles des fosses septiques au chapitre 5.

**Fosses septiques validées pour utilisation
avec les massifs filtrants Seta FR4 – Seta FR5 – Seta FR 6 – Seta FR9
et codes-articles des filtres compacts Tricel Seta (dispositifs complets) ainsi constitués**

		Seta FR4		Seta FR5		Seta FR6		Seta FR9	
		Volume fosse sept.	Code dispositif						
Fosse septique (et nom du fabricant)	Una (Tricel)	2000	S1FR041102	3000	S1FR051103	3000	S1FR061103	3800	S1FR091104
		3000	S1FR041103	3800	S1FR051104	3800	S1FR061104	5600	S1FR091106
						5600	S1FR061106	7350	S1FR091107
	Epurbloc (Sotralentz)	2000	S1FR043102	3000	S1FR053103	3000	S1FR063103	4000	S1FR093104
		3000	S1FR043103	4000	S1FR053104	4000	S1FR063104	5000	S1FR093105
						5000	S1FR063105	8000	S1FR093108
	Maxi-Eco (Thébault)	3000	S1FR042303	3000	S1FR052303	3000	S1FR062303		
				4000	S1FR052304	4000	S1FR062304		
	Maxi-Eco Basse (Thébault)					5000	S1FR062205	5000	S1FR092205
	Maxi-Eco Haute (Thébault)					5000	S1FR062105	5000	S1FR092105
	Oblongue (Thébault)							6000	S1FR092406
								8000	S1FR092408

**Fosses septiques validées pour utilisation
avec les massifs filtrants Seta FR12 – Seta FR15 – Seta FR 18
et codes-articles des filtres compacts Tricel Seta (dispositifs complets) ainsi constitués**

		Seta FR12		Seta FR15		Seta FR18	
		Volume fosse sept.	Code dispositif	Volume fosse sept.	Code dispositif	Volume fosse sept.	Code dispositif
Fosse septique (et nom du fabricant)	Una (Tricel)	5600	S1FR121106	7350	S1FR151107	9100	S1FR181109
		7350	S1FR121107	9100	S1FR151109	10850	S1FR181111
		9100	S1FR121109	10850	S1FR151111		
	Epurbloc (Sotralentz)	8000	S1FR123108	8000	S1FR153108	9000	S1FR183109
		9000	S1FR123109	9000	S1FR153109	10000	S1FR183110
		10000	S1FR123110	10000	S1FR153110		
	Maxi-Eco (Thébault)						
	Maxi-Eco Basse (Thébault)						
	Maxi-Eco Haute (Thébault)						
	Oblongue (Thébault)	6000	S1FR122406	8000	S1FR152408	10000	S1FR182410
		8000	S1FR122408	10000	S1FR152410		
		10000	S1FR122410				

4. Caractéristiques des massifs filtrants Seta

Le tableau ci-dessous précise toutes les dimensions et autres données chiffrées utiles de la gamme de massifs filtrants Seta. Dimensions des ouvertures pour toutes les cuves Tricel : 62 x 62 cm.

Massifs filtrants Seta		Seta FR4 jusqu'à 4 EH	Seta FR5 jusqu'à 5 EH	Seta FR6 jusqu'à 6 EH	Seta FR9 jusqu'à 9 EH	Seta FR12 jusqu'à 12 EH	Seta FR15 jusqu'à 15 EH	Seta FR18 jusqu'à 18 EH
Capacité de traitement nominale ⁽¹⁾	EH	4	5	6	9	12	15	18
Débit nominal	l/jour	600	750	900	1350	1800	2250	2700
Charge organique	gDBO ₅ /j	240	300	360	540	720	900	1080
Longueur totale	cm	160	210	260	360	460	560	660
Largeur totale	cm	164	164	164	164	164	164	164
Hauteur totale	cm	199	199	199	199	199	199	199
Diamètre entrée/sortie	mm	100	100	100	100	100	100	100
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5
Distance max. de la base au niveau du sol	cm	241	241	241	241	241	241	241
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81	81	81	81	81	81	81
Nombre de tampons d'accès/rehausses	unités	1	1	2	3	4	5	6
Poids de la cuve hors charge hydraulique	kg	250	350	450	650	850	1050	1250

⁽¹⁾ La « capacité de traitement nominale » d'un dispositif est sa capacité de traitement déclarée en nombre d'EH. Ce dispositif est adapté pour traiter les effluents de toute habitation présentant un nombre de pièces principales inférieur ou égal à ce nombre d'EH. Par exemple, un Tricel Seta FR5 pourra traiter les eaux usées de toute habitation ayant un nombre de pièces principales inférieur ou égal à 5.

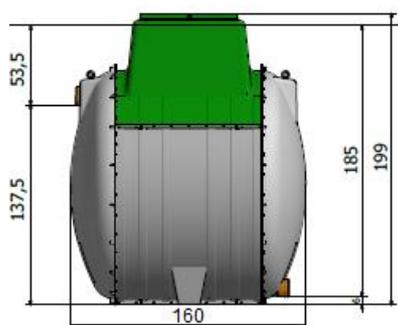
Note : 1 EH = 1 équivalent-habitant, unité de mesure utilisée pour dimensionner les dispositifs d'assainissement de 1 à 20 EH, conformément à l'article 5-II-4° de l'arrêté ministériel du 7 mars 2012 :

Le dimensionnement de l'installation exprimé en nombre d'équivalents-habitants est égal au nombre de pièces principales au sens de l'article R. 111-1-1 du code de la construction et de l'habitation, à l'exception des cas suivants, pour lesquels une étude particulière doit être réalisée pour justifier les bases de dimensionnement :

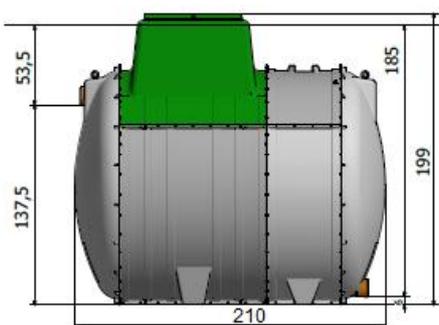
- les établissements recevant du public, pour lesquels le dimensionnement est réalisé sur la base de la capacité d'accueil ;
- les maisons d'habitation individuelles pour lesquelles le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants.

A noter que la définition de la « pièce principale » indiquée à l'article R.111-1-1 du code de la construction et de l'habitation, est affinée dans le décret n° 2005-69 du 31 janvier 2005. Elle peut être résumée ainsi : une pièce principale est une pièce de séjour ou de sommeil close (incluant les bureaux, salles de jeux etc.) de min. 2,30 m de hauteur sous plafond sur une surface min. de 7 m², avec une ouverture donnant à l'air libre (c'est-à-dire un ouvrant laissant passer la lumière et permettant d'aérer).

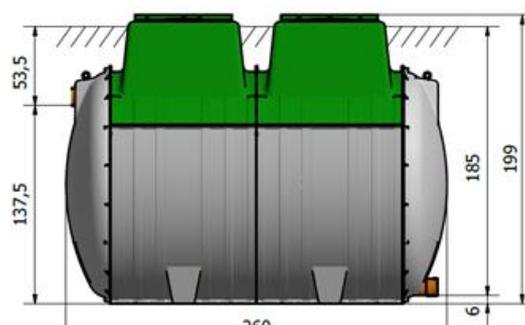
Schémas dimensionnels des massifs filtrants Seta FR4 à FR18



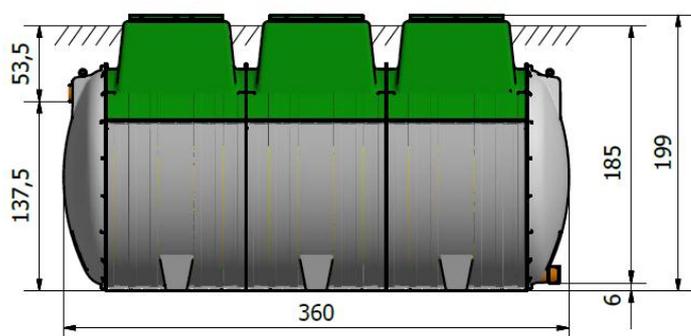
Massif filtrant Seta FR4



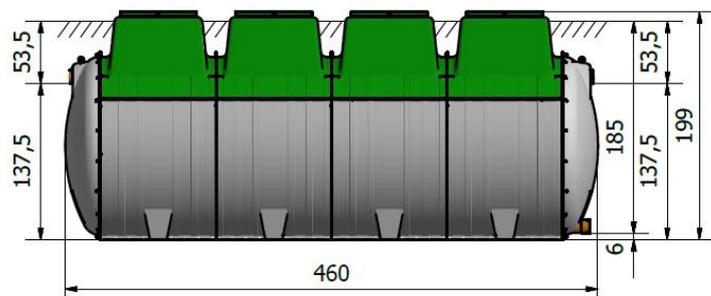
Massif filtrant Seta FR5



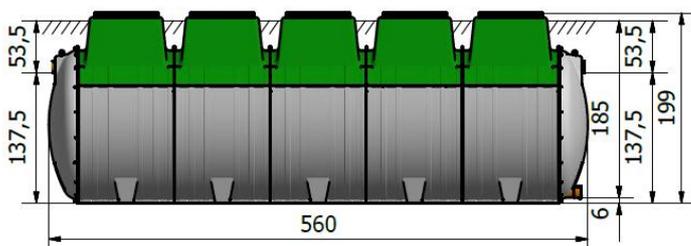
Massif filtrant Seta FR6



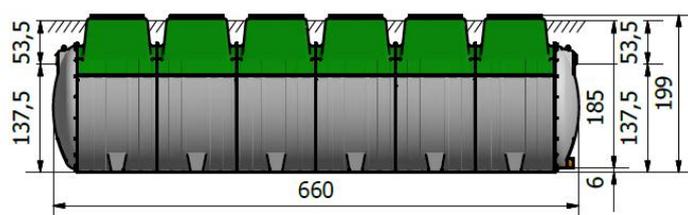
Massif filtrant Seta FR9



Massif filtrant Seta FR12



Massif filtrant Seta FR15



Massif filtrant Seta FR18

5. Caractéristiques des fosses septiques pour filtre compact Tricel Seta

Seules les fosses septiques validées peuvent être utilisées dans le cadre de filtres compacts Tricel Seta. Les particularités de votre parcelle sont l'un des principaux paramètres de sélection de la fosse septique adaptée à votre projet d'assainissement.

Les 3 tableaux qui suivent précisent toutes les dimensions et autres données chiffrées utiles pour les fosses septiques intégrées à la gamme de filtres compacts Tricel Seta.

Fosses septiques		Fabricant : Tricel						
Gamme		Una						
Volume utile total	l	2000	3000	3800	5600	7350	9100	10850
Matériau		PRV	PRV	PRV	PRV	PRV	PRV	PRV
Longueur totale	cm	160	210	260	360	460	560	660
Largeur totale	cm	164	164	164	164	164	164	164
Hauteur totale	cm	199	199	199	199	199	199	199
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	140	140	140	140	140	140	140
Distance de la base au fil d'eau de sortie	cm	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5
Distance entre niveau du sol et FEE	cm	51	51	51	51	51	51	51
Distance entre niveau du sol et FES	cm	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5
Différence de fil d'eau entrée/sortie	cm	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Diamètre entrée/sortie	mm	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de trous d'homme avec accès	unités	1	1	1	1	2	2	2
Nombre de simples regards d'inspection	unités	-	1	1	2	2	3	4
Nombre total de tampons/rehausses	unités	1	2	2	3	4	5	6
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50	25 - 50
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81	81	81	81	81	81	81
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	101	101	101	101	101	101	101
Poids à vide	kg	150	225	250	350	450	650	750

Fosses septiques		Fabricant : Sotralentz						
Gamme		Epurbloc R - QR						
Volume utile total	l	2000	3000	4000	5000	8000	9000	10000
Matériau		PE	PE	PE	PE	PE	PE	PE
Longueur totale	cm	190	270	205	243	420	458	497
Largeur totale	cm	119	119	185	185	185	185	185
Hauteur totale	cm	144	144	155	155	155	155	155
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	118	118	122	122	119	119	119
Distance de la base au fil d'eau de sortie	cm	115	115	119	119	116	116	116
Distance entre niveau du sol et FEE	cm	18,5	18,5	25,5	25,5	28,5	28,5	28,5
Distance entre niveau du sol et FES	cm	21,5	21,5	28,5	28,5	31,5	31,5	31,5
Différence de fil d'eau entrée/sortie	cm	3	3	3	3	3	3	3
Diamètre entrée/sortie	mm	110	110	110	110	160	160	160
Nombre de trous d'homme avec accès	unités	2	2	2	2	2	2	2
Nombre de simples regards d'inspection	unités	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total de tampons/rehausses	unités	2	2	2	2	2	2	2
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	20 - 40	20 - 40	20 - 40 - 60	20 - 40 - 60	20 - 40 - 60	20 - 40 - 60	20 - 40 - 60
Hauteur de remblai max. au-dessus de la fosse	cm	50	50	60	60	60	60	60
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	58,5	58,5	75,5	75,5	78,5	78,5	78,5
Poids à vide	kg	92	119	140	160	280	300	320

Fosses septiques		Fabricant : Thébault						
Gamme		Maxi - Eco		Maxi - Eco Haute	Maxi - Eco Basse	Oblongue		
Volume utile total	l	3000	4000	5000	5000	6000	8000	10000
Matériau		Béton	Béton	Béton	Béton	Béton	Béton	Béton
Longueur totale	cm	260	260	260	320	319	319	319
Largeur totale	cm	120	120	120	140	200	200	200
Hauteur totale	cm	148	186	227	160	166,5	208	242
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	124	162	203	137	138,6	177,1	216
Distance de la base au fil d'eau de sortie	cm	120,5	158,5	199,5	134	133,6	172,1	211
Distance entre niveau du sol et FEE	cm	21,5	21,5	21,5	20,5	25,4	28,4	26
Distance entre niveau du sol et FES	cm	25	25	25	23,5	30,4	33,4	31
Différence de fil d'eau entrée/sortie	cm	3,5	3,5	2,5	3	5	5	5
Diamètre entrée/sortie	mm	100	100	100	100	100	160	160
Nombre de trous d'homme avec accès	unités	2	2	2	2	2	2	2
Nombre de simples regards d'inspection	unités	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total de tampons/rehausses	unités	2	2	2	2	2	2	2
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	15 - 25	15 - 25	15 - 25	15 - 25	15 - 25	15 - 25	15 - 25
Hauteur de remblai max. au-dessus de la fosse	cm	80	80	80	80	80	80	80
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	101,5	101,5	101,5	100,5	105,4	108,4	106
Poids à vide	kg	1890	2490	2960	3040	3100	3900	4660

6. Transport et manutention

6.1 Instructions communes à tous types de cuves

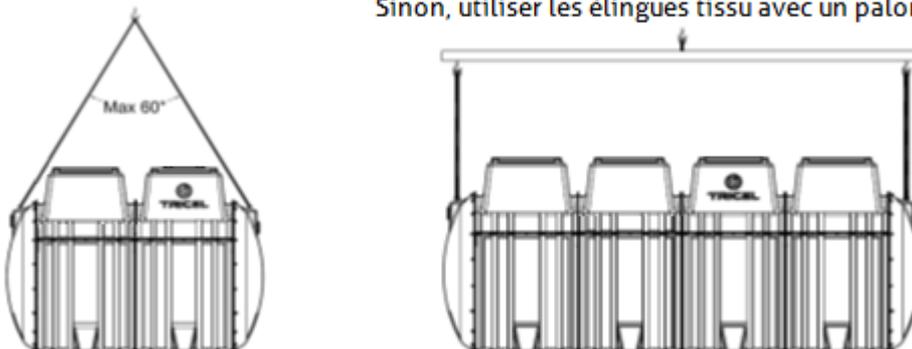
- S'assurer que les équipements de transport, de levage et de manutention disponibles sur place sont adaptés aux poids et aux dimensions des dispositifs choisis, indiqués dans les tableaux des chapitres 4 et 5.
- Toujours respecter les règles de sécurité applicables au transport, au levage et à la manutention de produits lourds et encombrants.
- Pendant le transport, les cuves doivent être maintenues par des sangles en nylon. Ne pas utiliser de chaînes ni de câbles pour attacher les cuves pendant le transport. Ne pas serrer trop fortement les sangles afin de ne pas déformer la cuve ou de ne pas l'endommager.
- Eviter tout choc, tout frottement excessif et tout poinçonnement sur les cuves, quel que soit leur matériau de constitution.
- Ne jamais faire tomber les cuves du camion ni les faire rouler pour les descendre du camion.

6.2 Transport et manutention des cuves Tricel Una et Seta

- Les cuves doivent être soulevées par une grue ou autre engin de levage (chariot élévateur si la cuve est encore sur palette, pelle pneumatique après dépose du godet, etc.) et des élingues en tissu – ne pas utiliser de chaînes ni de câbles. S'assurer que la cuve est vide avant de la soulever.
- Les cuves de 1,60 m à 4,60 m de longueur doivent être soulevées en utilisant les anneaux de levage fixés à leurs deux extrémités, avec des élingues tissu.

La longueur minimum des élingues à utiliser, pour que l'angle d'ouverture ne soit pas de plus de 60° et que les anneaux de levage ne soient pas arrachés, est exactement la même que la longueur de la cuve. Par exemple, pour soulever une cuve de 2,60 m, il faut 2 élingues de 2,60 m minimum (ou 1 seule élingue de 5,20 m minimum). S'assurer que la hauteur nécessaire de levage peut être atteinte.

Sinon, utiliser les élingues tissu avec un palonnier :



- Les cuves de 5,60 m et 6,60 m n'ont pas d'anneaux de levage. Passer des élingues tissu sous la cuve, en veillant à maintenir un angle d'ouverture d'environ 60° entre les 2 élingues et à bien équilibrer la cuve. S'assurer que la hauteur nécessaire de levage peut être atteinte.

Sinon, utiliser les élingues tissu avec un palonnier :



- Toujours poser la cuve sur un sol lisse et plat qui sera dégagé de tous débris ou détritus etc. Afin de prévenir tout déplacement, par exemple par grand vent, la cuve sera arrimée et calée pour éviter tout dommage.
- Déplacer les cuves uniquement en les soulevant et en les posant et ne jamais les tirer ni les rouler.

6.3 Transport et manutention des fosses septiques d'autres marques

- Se référer impérativement aux notices des fabricants de fosses septiques concernés.
- Les cuves doivent être soulevées par une grue ou autre engin de levage (chariot élévateur si la cuve est encore sur palette, pelle pneumatique après dépose du godet, etc.) et des élingues – ne pas utiliser de chaînes ni de câbles si la notice du fabricant ne l'autorise pas expressément. S'assurer que la cuve est vide avant de la soulever.
- Les fosses septiques sont munies de 2 ou 4 anneaux de levage. Toujours les soulever en utilisant ces anneaux et des élingues adaptées (matière et longueur) pour ne pas endommager les cuves.
- Afin de ne pas arracher les anneaux de levage, les fosses de Thébault doivent être soulevées à l'aide d'un palonnier positionné dans le sens de la longueur de la fosse.

7. Installation

7.1 Inspection des cuves à réception

À la livraison du filtre compact Tricel Seta et de sa fosse septique, il est vital de les inspecter pour repérer tout dommage. Le cas échéant, émettre la réserve correspondante sur le bon de livraison du transporteur et en informer immédiatement votre fournisseur. Ne pas tenter de les réparer par vous-même, afin de ne pas invalider les garanties. Une fois les cuves installées, aucune réclamation pour des dommages liés au transport et/ou au déchargement ne pourra plus être acceptée.

7.2 Planification de l'installation

Avant de procéder à la mise en oeuvre de votre filtre compact, il est important de lire attentivement les présentes instructions de pose et la notice de pose du fabricant de la fosse septique, ainsi que tous documents remis à la livraison de vos équipements. Il est aussi important de maîtriser les règles de l'art édictées dans le NF DTU 64.1 pour la pose des cuves.

Votre filtre compact Tricel Seta aura été dimensionné sur la base du § 5.II.4° de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 (voir extrait de cet arrêté et note explicative au § 4).

Assurez-vous que le matériel que vous avez sélectionné pour votre installation est bien adapté à la configuration de la parcelle, à l'espace disponible et à la nature du sol. Vérifiez que vos relevés et calculs de niveaux du sol et de fils d'eau (en partant du point d'évacuation des eaux usées de l'habitation) sont exacts ; le besoin éventuel de rehausses, dont peut dépendre le choix du remblai, doit être identifié avant commencement des travaux. La méthode, le tracé et le point de rejet des effluents traités doivent avoir été clairement définis, ainsi que les zones soumises à des charges statiques ou roulantes (voir § 7.3 ci-dessous).

Le SPANC (service public d'assainissement non-collectif) de votre commune doit avoir validé votre projet avant d'engager les travaux, conformément à l'arrêté ministériel du 27 avril 2012.

À noter que les travaux de pose, les moyens et méthodes employés relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise ou de la personne exécutant ces travaux.

7.3 Positionnement et précautions

Le DTU 64.1 recommande que la fosse septique soit placée le plus près possible de l'habitation.

Les cuves doivent être situées à l'écart du passage de toute charge roulante ou statique. Une distance de sécurité de 3 mètres sera respectée. En cas d'impossibilité, par exemple pour des raisons de dimensions de parcelle, le terrassement sera conçu et réalisé de telle sorte que les charges statiques ou roulantes ne seront pas transférées sur les cuves (voir § 7.5.3). Ne pas oublier aussi que les cuves doivent rester accessibles pour leur futur entretien.

7.4 Terrassement, mise en place et remblayage du filtre compact

Les travaux de terrassement doivent être conformes aux prescriptions du NF DTU 64.1. Veiller à ce que tous les équipements de levage soient adaptés au levage des cuves, dont le poids peut varier de manière significative d'un type de fosse septique à l'autre.

Longueur et largeur de la fouille doivent excéder les dimensions des fosses septiques de 40 cm au moins, pour conserver un espace de 20 cm minimum tout autour des fosses (et un remblai latéral de la même épaisseur). Sa profondeur doit permettre la mise en place d'un lit de pose horizontal et plan d'au moins 10 cm. Elle doit aussi permettre de respecter sur la canalisation d'amenée des eaux usées domestiques une pente minimale de 2 %, pour le raccordement entre la sortie des eaux usées domestiques brutes et l'entrée de la fosse septique.

Le sol du fond de fouille doit être stable et homogène, sans points d'affaissement (dont poches ou lentilles), et être libre d'éléments susceptibles d'endommager les cuves (grosses pierres pointues etc.). Le lit de pose est constitué soit de sable, soit de gravette, soit de sable stabilisé (mêlé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1 m³ de sable) sur une épaisseur de 10 cm minimum.

Note : les fosses septiques Epubloc de Sotralentz doivent être installées sur un lit de pose de sable stabilisé dès lors qu'on n'est pas en site sec, qu'il peut y avoir une remontée de la nappe phréatique, ou bien en sol difficile et dans les « cas particuliers » (terrain en forte pente etc.).

Les cuves sont positionnées de façon horizontale sur le lit de pose dans le sens de l'écoulement, en évitant toute contre-pente. Le remblayage latéral des cuves, de quelque 20 cm au moins, est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable ou du gravillon de petite taille et stable (ou du sable stabilisé dans le cas de cuves Tricel Una ou Tricel Seta avec des rehausses de 50 cm – voir paragraphe « rehausses » ci-dessous).

Il est conseillé de compacter hydrauliquement le remblai latéral. Un compactage par vibration mécanique (plaque ou aiguille) est susceptible d'endommager les cuves.

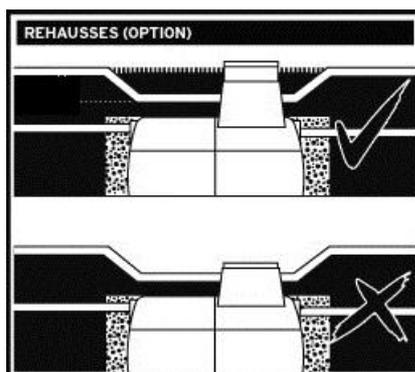
Au fur et à mesure qu'on les remblaie, il est nécessaire de remplir en eau les fosses septiques Sotralentz et Tricel (Una) afin d'équilibrer les pressions, quand les fosses de Thébault doivent être remplies avant remblayage. A noter que le massif filtrant Seta ne doit pas être mis en eau.

Le remblayage final des cuves est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des rehausses éventuelles. Le remblai est réalisé à l'aide de la terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus. Le remblayage est poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol, de part et d'autre des tampons, pour tenir compte du tassement ultérieur.

Rehausses

Des rehausses sont disponibles dans le cas d'installations posées à de plus grandes profondeurs. Les hauteurs de rehausses disponibles pour chaque type de cuve sont indiquées dans les tableaux des chapitres 4 (massifs filtrants Seta) et 5 (fosses septiques toutes marques).

- Veiller à ce que les tampons et couvercles soient toujours au-dessus du niveau du sol.
- Veiller à ce que les eaux parasites ne puissent pas pénétrer dans la cuve. Lors du terrassement, éviter toute « cuvette » autour des tampons et couvercles après remblaiement définitif ; le reprofilage des terres en fin de chantier doit entraîner les eaux de ruissellements à l'écart de la cuve – voir schéma ci-dessous :



- Toujours utiliser les rehausses fournies par le fabricant de la cuve concernée.

- Le profil du terrain déterminé par le terrassier (ou, le cas échéant, par le bureau d'études) définit entre autre les niveaux du sol et les profondeurs de fils d'eau, et tient compte des pentes de canalisations. Ce profil permet de calculer les hauteurs de rehausses requises pour la fosse septique d'un côté et le massif filtrant de l'autre côté. Vérifier dans les tableaux des chapitres 4 et 5 (ligne « hauteur de remblai max. au-dessus de la fosse ») que ces hauteurs totales de rehausses sont acceptables.
- Si des rehausses sont nécessaires, tenir compte de la hauteur de remblai de surface pour choisir les matériaux de remblai adéquats. Par exemple, les fosses septiques Una et les massifs filtrants Seta doivent obligatoirement être remblayés intégralement au sable stabilisé dans le cas de rehausses de 50 cm, même en sol sec.

7.5 Cas particuliers

7.5.1 Présence de nappe et sols difficiles

Quand la nappe peut dépasser la base de la cuve, des précautions particulières doivent être prises pour l'installation de dispositifs d'ANC. Il en est de même dans le cas de sols difficiles (sols imperméables, argiles lourdes,...), dans lesquels les eaux de ruissellement par exemple peuvent s'accumuler en fond de fouille et/ou lessiver les remblais. En cas de zone inondable, nous contacter.

Dans le cas de **sols difficiles**, le remblayage de la **fosse septique** doit être réalisé avec du sable stabilisé ou du gravillon de petite taille et stable, conformément au NF DTU 64.1. Des drains de fond de fouille et/ou des puits de décompression peuvent s'avérer utiles dans certaines configurations.

En présence de **nappe**, si le poids à vide de la fosse septique et le poids du remblai au-dessus de la fosse ne suffisent pas à compenser la poussée d'Archimède, la **fosse septique** doit être sanglée sur une dalle d'ancrage en béton armé dont les caractéristiques seront définies par un bureau d'études ou homme de l'art compétent ; lors de la mise en place de cette dalle, la nappe pourra être rabattue à l'aide d'un dispositif de pompage. La fosse sera ensuite remblayée au sable, gravillon de petite taille ou sable stabilisé. A noter que le remblayage au gravillon est souvent préférable au sable, l'eau s'écoulant plus facilement à travers le gravillon.

Sachant que des **exigences particulières** peuvent être exprimées pour certains types de fosses, **toujours se reporter à la dernière version disponible des notices de pose des fabricants de fosses concernés**. Parmi les exigences particulières relevées, on peut noter, à titre indicatif, que la fosse Epurbloc de Sotralentz doit :

- ✓ en sols difficiles, être posée sur un lit de sable stabilisé de 30 cm d'épaisseur et être remblayée latéralement avec le même matériau ;
- ✓ en cas de nappe, être posée sur un radier d'ancrage en sable stabilisé armé de 30 cm et fixée avec un kit d'ancrage Plantco de Sotralentz, avant d'être remblayée latéralement au sable stabilisé.

Pour plus de détails, consulter le guide d'installation de Sotralentz.

Remarques importantes :

- Sable stabilisé et radier béton sont toujours coulés après rabattage de la nappe si nécessaire.
- En aucun cas on n'appuiera avec les engins de terrassement (godet) sur une cuve, quelle qu'elle soit, pour la « forcer » à s'enfoncer dans l'eau du fond de fouille, au risque de l'endommager de manière irréversible.
- En cas de remblayage latéral au sable stabilisé, celui-ci ne doit pas tomber de haut sur le sommet d'une cuve, mais être déversé dans les espaces à combler.
- Toujours veiller à ce que le rejet se fasse à une hauteur plus élevée que la hauteur maximale de la nappe. Si nécessaire, recourir à une pompe de refoulement avec clapet anti-retour en bout de canalisation de rejet.
- Toutes les fosses des filtres compacts Tricel Seta sont adaptées pour la « pose en nappe ».

Quant au **massif filtrant Seta**, n'étant pas rempli d'eau comme la fosse septique, il est fortement exposé à la poussée d'Archimède. Il devra donc, **en sols difficiles comme en nappe**, impérativement être :

- ✓ installé sur un lit de pose de 30 cm de sable stabilisé et remblayé latéralement au sable stabilisé sur une épaisseur de 25 cm, ou
- ✓ fermement sanglé sur des épingles ancrées dans un radier de béton armé conçu et réalisé conformément aux règles de l'art. Dans ce cas, le remblayage latéral du massif filtrant Seta pourra être effectué, sur une épaisseur de 25 cm au moins, avec du gravillon de petite taille et stable.

Des drains de fond de fouille et/ou des puits de décompression (placés à deux extrémités diagonalement opposées de la cuve) peuvent aussi s'avérer utiles dans certaines configurations.

Dans tous les cas de figures, on veillera à ce que les eaux parasites ne puissent pas pénétrer dans les cuves.

7.5.2 Terrain en pente

Lorsque la pente du terrain est de 5% ou plus, il est vivement conseillé de mettre en place un mur de soutènement pour protéger les cuves des poussées latérales (ce qu'exige explicitement Sotralentz pour ses fosses septiques). Un remblaiement au sable stabilisé peut également protéger les cuves. Une autre solution peut parfois être envisagée, comme une pose semi-enterrée. Dans tous les cas de figures, le choix de la solution optimale et adaptée à la configuration du site relèvera de la seule responsabilité du professionnel exécutant les travaux d'installation et/ou du bureau d'études les ayant prescrits.

7.5.3 Présence de charges roulantes ou statiques

Les cuves doivent être situées à l'écart du passage de toute charge roulante ou statique. Une distance de sécurité de 3 mètres doit être respectée.

En cas d'impossibilité, par exemple pour des raisons de dimensions de parcelle, le terrassement doit être conçu et réalisé de telle sorte que les charges statiques ou roulantes ne sont pas transférées sur les cuves.

Si des charges roulantes doivent passer au-dessus ou à proximité immédiate d'une cuve, une dalle de répartition de béton armé adaptée aux charges applicables et reposant sur les bords non remués de la fouille peut être envisagée. Elle n'a aucun contact direct avec la cuve, dont elle est séparée par un matériau souple (polystyrène etc.). Elle est dimensionnée par un bureau d'études ou homme de l'art compétent.

7.5.4 Pose assimilée enterrée

Tous les dispositifs d'assainissement non-collectif sont conçus pour une pose enterrée. Quand il n'est pas possible de les enterrer, certains d'entre eux (dont les massifs filtrants Tricel Seta ainsi que les fosses septiques Tricel Una, Sotralentz et Thébault) peuvent être posés assimilés enterrés. Dans ce cas, il convient de reconstituer des conditions de pose enterrée, en montant un mur de soutènement tout autour de la (des) cuves concernées, puis en la (les) posant et en la (les) remblayant jusqu'au fil d'eau ou jusqu'à la génératrice supérieure en respectant les instructions de pose habituelles du fabricant (nature et épaisseur du lit de pose et du remblai latéral, choix des matériaux etc.).

7.6 Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation

Important : l'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par un dispositif d'assainissement ; il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de ruissellement,...). S'assurer impérativement que les canalisations d'évacuation de ces eaux spécifiques ne sont pas raccordées sur le réseau de collecte des eaux usées.

La mise en oeuvre de la collecte et de l'évacuation des eaux usées domestiques dans le bâtiment d'habitation doit être conforme aux normes NF DTU 60.1 et NF DTU 60.11.

Les canalisations qui courent de l'habitation à la fosse septique, puis de la sortie du massif filtrant Seta jusqu'à l'exutoire, doivent être posées conformément aux règles de l'art édictées dans le NF DTU 64.1. Entre autre, on respectera une pente minimale de 2% en amont de la fosse septique, de 0,5% après la fosse septique, et on évitera les coudes à angle droit, en les remplaçant par exemple par deux coudes successifs à 45° ou par un coude à 90° à grand rayon.

Une boîte de branchement ou un té d'inspection, non obligatoire, peut faciliter le branchement de la fosse septique et le curage de la canalisation entre l'habitation et la fosse septique.

Afin de tenir compte du tassement naturel du sol après remblayage définitif, les raccordements hydrauliques doivent être souples et conçus pour éviter les fuites ou les infiltrations d'eau ; on en vérifiera l'étanchéité.

Le raccordement entre la fosse septique et le massif filtrant Seta, d'une longueur minimum de 50 cm, doit être réalisé en tube PVC de 100 mm avec une pente minimum de 0,5%.

Répartiteur : les massifs filtrants Seta FR12 à FR18 ont 2 entrées d'effluents prétraités, un répartiteur doit donc être posé entre la fosse septique et le massif filtrant (voir schémas en chapitre 3 – exemples d'agencements). Il devra être posé de manière horizontale sur une couche de sable stable ou une couche de gravillons stable. Les tuyaux entre fosse septique et répartiteur, ainsi qu'entre répartiteur et massif filtrant, doivent respecter une pente minimale de 0,5 % dans le sens de l'écoulement. Les sorties du répartiteur doivent être situées à la même élévation. Il sera tenu compte, lors de la pose du dispositif d'assainissement dans son ensemble, de la chute de fil d'eau engendrée par le répartiteur. L'équi-répartition des effluents entre les deux sorties du répartiteur peut être ajustée en tournant la manette de réglage à l'intérieur du répartiteur. Si nécessaire, on pourra vérifier cette équi-répartition en envoyant de l'eau en amont du répartiteur et en observant la proportion d'eau arrivant dans chacun des deux augets du massif filtrant Seta.



7.7 Ventilation

La ventilation est vitale pour le bon fonctionnement du dispositif et pour éviter toute nuisance olfactive (voir aussi chapitre 10 – dépannage, à ce sujet). Elle devra donc être clairement planifiée en amont de la réalisation du projet. Conformément au § 8.4 du NF DTU 64.1, elle doit être réalisée comme suit :

- L'entrée d'air de la fosse septique est assurée par la canalisation de chute des eaux usées prolongée en ventilation primaire dans son diamètre (100 mm minimum) jusqu'à l'extérieur et au-dessus de l'habitation. L'entrée d'air du massif filtrant Seta est assurée principalement par la canalisation d'évacuation des eaux usées traitées ; si les équipements en aval du massif filtrant (poste de relevage, regard de prélèvement, clapet de nez,...) ne permettent pas l'entrée d'air, il conviendra de piquer sur la canalisation de sortie du massif filtrant un champignon de ventilation rapporté au niveau du sol et muni d'une grille anti-moustique. La conception du Tricel Seta assure l'oxygénation permanente de la flore bactérienne dans le massif filtrant.
- L'extraction des gaz émanant du dispositif repose sur un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 40 cm au-dessus du faîtage et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation. Cette ventilation secondaire, piquée sur la connexion entre fosse septique et massif filtrant Seta, est aussi rectiligne que possible et sans contre-pente.
- Les massifs filtrants Seta FR12, FR15 et FR18 étant pourvus de 2 entrées d'effluents, la ventilation secondaire doit alors être piquée d'une part au plus près de la sortie de fosse septique, et d'autre part, au plus près de l'entrée du massif filtrant la plus éloignée de la fosse septique. Il faut donc 2 piquages de ventilation secondaire. Ces piquages peuvent être raccordés à une seule et même ventilation secondaire avec extracteur statique ou éolien telle que définie dans le paragraphe précédent.

7.8 Accessoires et équipements complémentaires*

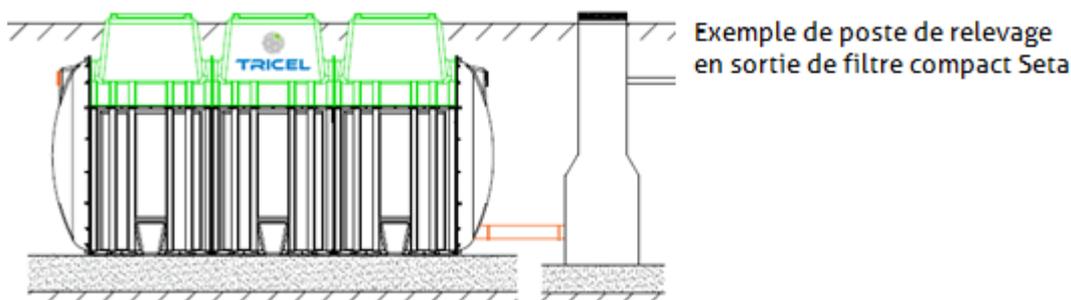
7.8.1 Bac dégraisseur

Il est parfois recommandé de placer un bac dégraisseur entre le point de collecte des eaux ménagères de l'habitation et le dispositif d'assainissement, quand ces eaux sont particulièrement chargées en graisses et/ou que le traitement primaire est éloigné de l'habitation. Dans ce cas, si possible, placer le bac dégraisseur à moins de 2 mètres du point de chute des eaux ménagères de l'habitation.

7.8.2 Poste de relevage

Lorsqu'un poste de relevage est requis, il est choisi en fonction de la nature, de la hauteur et du débit des eaux usées à relever. Il doit être accessible pour son entretien et respecter les exigences du § 6.3 du NF DTU 64.1.

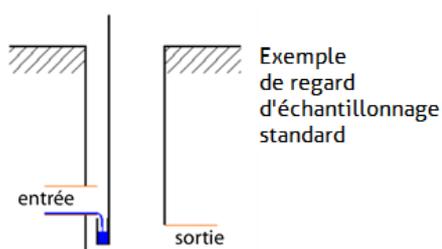
En aval d'un filtre compact, le poste de relevage sert en général à compenser la sortie basse du filtre ; il peut également avoir pour objet de refouler les eaux usées traitées jusqu'à un exutoire éloigné et/ou situé en hauteur par rapport au filtre compact. Toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.



Exemple de poste de relevage en sortie de filtre compact Seta

7.8.3 Prélèvement d'échantillons d'eaux traitées

Des échantillons d'eaux traitées peuvent être prélevés en bout de canalisation d'évacuation dans le cas d'un rejet dans le milieu hydraulique superficiel, ou dans le poste de relevage si les eaux traitées sont relevées en sortie de filtre Tricel Seta. On veillera à ce que le flacon de prélèvement n'entre pas en contact avec la canalisation ou les parois du poste de relevage, afin d'éviter toute contamination de l'échantillon.



Exemple de regard d'échantillonnage standard

Si les eaux traitées sont infiltrées et en l'absence de poste de relevage, un regard de prélèvement sera posé en aval du filtre compact, par exemple une boîte béton ou plastique de 30 ou 40 cm de côté/diamètre avec un delta de fil d'eau de min. 1 ou 2 cm, telle que disponible dans le commerce. Afin de faciliter le prélèvement d'échantillons avec béccher, canne de prélèvement ou autre moyen à glisser sous le fil d'eau de la canalisation d'entrée du regard, et pour éviter toute contamination de l'échantillon par frottement sur les parois du regard, cette canalisation dépassera légèrement et sera placée aussi haut que possible à l'intérieur du regard. L'accès au regard sera sécurisé.

* Le bac dégraisseur et le poste de relevage n'entrent pas dans le champ des agréments ministériels. Leur utilisation est cependant tout-à-fait autorisée en combinaison avec les filtres compacts Tricel Seta.

8. Evacuation des effluents traités

L'évacuation des eaux traitées en sortie de filtre compact Tricel Seta est réglementée par les articles 11 à 13 de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 :

Article 11

Les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si sa perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h.

Les eaux usées traitées, pour les mêmes conditions de perméabilité, peuvent être réutilisées pour l'irrigation souterraine de végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine, et sous réserve d'une absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées.

Article 12

Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11 ci-dessus, les eaux usées traitées sont drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.

Article 13

Les rejets d'eaux usées domestiques, même traitées, sont interdits dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

En cas d'impossibilité de rejet conformément aux dispositions des articles 11 et 12, les eaux usées traitées conformément aux dispositions des articles 6 et 7 peuvent être évacuées par puits d'infiltration dans une couche sous-jacente, de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h, dont les caractéristiques techniques et conditions de mise en œuvre sont précisées en annexe 1.

Ce mode d'évacuation est autorisé par la commune, au titre de sa compétence en assainissement non collectif, en application du III de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales sur la base d'une étude hydrogéologique sauf mention contraire précisée dans l'avis publié au Journal officiel de la République française.

En cas de rejet par gravité dans un fossé ou un cours d'eau, il est recommandé :

- d'empêcher les eaux de crue ou autres eaux parasites de remonter vers le filtre, par exemple en fixant un clapet anti-retour en bout de canalisation ;
- d'empêcher les insectes et rongeurs de pénétrer dans la canalisation de rejet puis dans le filtre, par exemple en fixant une grille anti-intrusion en bout de canalisation.

9. Entretien et maintenance

Voir paragraphe 1.2 pour les règles de sécurité à respecter.

Votre filtre Tricel Seta est obligatoirement mis en route par un technicien officiellement approuvé par Tricel. Un certificat de mise en route est émis à la fin de cette intervention. Installé, raccordé et mis en route, votre filtre Tricel Seta est désormais prêt à fonctionner.



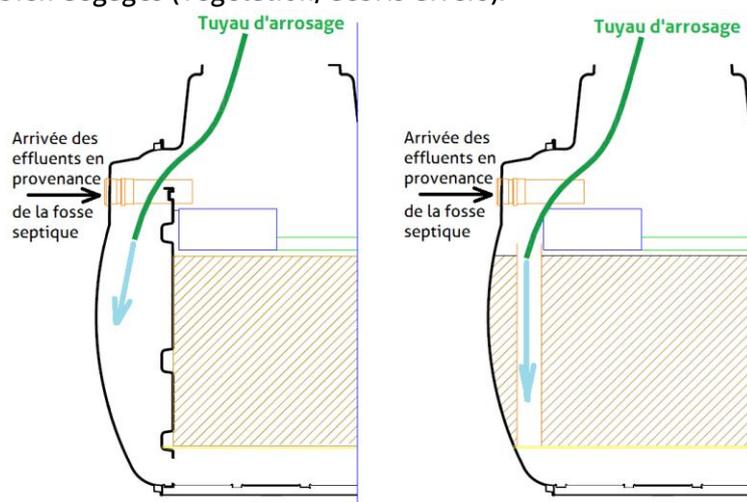
Son fonctionnement est des plus simple ; il ne requiert donc aucun entretien quotidien particulier. C'est pourquoi il n'y a qu'un seul indicateur sur votre filtre, placé à côté de l'un des tampons d'accès. Il vire au rouge en cas de niveau d'eau anormal à l'intérieur du massif filtrant Seta (le niveau d'eau fait monter un flotteur en bas de cuve, relié par une tige au voyant rouge d'alarme). Le cas échéant, veuillez contacter votre Partenaire exclusif Tricel local.

Pour assurer le bon fonctionnement sur le long terme d'un dispositif d'assainissement non-collectif, un certain niveau d'entretien est toutefois requis à intervalles réguliers, lequel relève légalement de la responsabilité du propriétaire de l'installation (article 1331-1-1 du code de la santé publique et article 15 de l'arrêté « prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié). Cet entretien, qui doit être assuré par du personnel qualifié, peut l'être par votre Partenaire exclusif Tricel, dans le cadre d'un contrat d'entretien.

Lors des essais de type initiaux réalisés au PIA en 2015, il n'a fallu que 4 semaines pour que la biomasse se développe et que le filtre compact Tricel Seta atteigne le niveau de performances épuratoires requis par la législation française.

9.1 Contrôle semestriel

L'utilisateur ou un professionnel vérifiera le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de la fosse septique, du massif filtrant Seta et des éventuels regards. Il vérifiera aussi l'état et le non-colmatage du préfiltre de la fosse septique, le nettoiera si nécessaire (dont le carter) et s'assurera que les accès et ventilations sont bien dégagés (végétation, débris divers).



Il est recommandé, à l'occasion de ce contrôle et en particulier lors du premier contrôle, de nettoyer le fond de la cuve du massif filtrant pour y éviter les dépôts ; utiliser un tuyau d'arrosage pour envoyer un jet d'eau pendant 5 à 10 minutes derrière la cloison d'entrée de la cuve ou dans le tube d'aération.

Si l'utilisateur réalise lui-même ce contrôle semestriel, il prendra toutes les précautions nécessaires avant son intervention (port d'équipements de protection, attention prêtée aux éclaboussures etc. – voir § 1).

9.2 Entretien annuel

Un entretien annuel complet, par du personnel qualifié, est requis pour garantir les bonnes performances épuratoires de votre installation. Le rapport de visite d'entretien correspondant est présenté au § 9.4 ci-après ; il est important de consigner ou faire consigner toutes les opérations d'entretien et de maintenance menées sur votre filtre compact Tricel Seta dans un carnet d'entretien tel que celui proposé au § 9.5.

Cet entretien annuel peut faire l'objet du contrat d'entretien que vous propose votre Partenaire exclusif Tricel. Il inclut :

- Vérifier le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de la fosse septique, du filtre Seta et des éventuels regards (dont le répartiteur) ; nettoyer au jet d'eau ou avec une buse de curage (« furet ») en cas de dépôts ou de colmatage.
- Mesurer le niveau de boues dans la fosse septique.
- Nettoyer le préfiltre (le cas échéant, incluant son carter) de la fosse septique.
- Vérifier l'horizontalité du répartiteur et la bonne équi-répartition des effluents en sortie de répartiteur.
- Vérifier le bon écoulement des eaux à travers la fibre de coco (pas de stagnation d'eau sur le dessus).
- Vérifier le niveau de fibre de coco dans le massif filtrant Seta et en ajouter si nécessaire.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'auget basculant dans le massif filtrant Seta et le nettoyer si besoin.
- Nettoyer les rampes de distribution et les ré-ajuster si nécessaire, pour assurer une répartition homogène des effluents.
- Démontez l'indicateur de niveau et vérifiez son bon fonctionnement (liberté de mouvement du flotteur).
- Dégager les accès et ventilations (végétation, débris divers), afin d'assurer la bonne circulation de l'air dans l'installation.
- Bien refermer et sécuriser les tampons d'accès de la fosse septique et du massif filtrant.

9.3 Production de boues et vidange

La production de boues enregistrée à pleine charge permanente pendant les essais de type initiaux est de l'ordre de 0,89 l/j/EH sur une période de 9,6 mois.

Sachant qu'en conditions réelles d'utilisation, la charge entrante n'est jamais permanente, qu'elle est souvent inférieure à celle retenue pour les essais de type initiaux, que les effluents utilisés pour ces essais ne sont pas exactement représentatifs des eaux usées domestiques d'une habitation individuelle, et que le taux d'accumulation des boues diminue rapidement dans le temps car les bactéries ont alors plus de temps pour digérer les boues, la production moyenne de boues constatée sur le terrain est en général très nettement inférieure à la valeur théorique mentionnée ci-dessus.

En conséquence, les fréquences de vidange sont très nettement inférieures aussi à celles indiquées dans le tableau ci-dessous. Ainsi, on peut s'attendre à ce qu'un filtre compact Tricel Seta FR5 (5 EH) intégrant une fosse septique de 3000 litres, alimenté par une résidence principale comptant 5 occupants permanents, n'ait pas besoin d'être vidangé avant un minimum de 4 ans – voire beaucoup plus.

Conformément à la réglementation française en vigueur, lorsque les boues occupent 50% du volume de la fosse septique, il y a lieu de procéder à sa vidange (complète ou partielle) par les accès prévus à cet effet. S'il reste un fond de boues dans la fosse après sa vidange, ce fond de boues permettra à la flore bactérienne de se redévelopper d'autant plus rapidement. A noter que la cuve du massif filtrant ne requiert aucune vidange.

Désignation de la fosse septique	Volume utile de la fosse (l)	Taux de remplissage max. autorisé dans la fosse (%)	Volume de boues max. autorisé dans la fosse (l)	Hauteur fil d'eau (cm)	Hauteur de boues max. autorisée dans la fosse (cm)	Fréquence de vidange théorique à pleine charge permanente							
						4 EH (mois)	5 EH (mois)	6 EH (mois)	9 EH (mois)	12 EH (mois)	15 EH (mois)	18 EH (mois)	
Una 2000	2 054	50%	1 027	130	71	10							
Una 3000	2 936	50%	1 468	130	71	38	24	9					
Una 3800	3 812	50%	1 906	130	71		42	28	8				
Una 5600	5 570	50%	2 785	130	71			≥ 48	26	8			
Una 7350	7 328	50%	3 664	130	71				48	26	9		
Una 9100	9 086	50%	4 543	130	71					41	26	9	
Una 10850	10 844	50%	5 422	130	71						36	26	
Epurbloc 2000	2 085	50%	1 043	115	58	10							
Epurbloc 3000	3 036	50%	1 518	115	58	40	26	9					
Epurbloc 4000	4 255	50%	2 128	119	60		48	34	8				
Epurbloc 5000	5 009	50%	2 505	119	60			48	22				
Epurbloc 8000	8 394	50%	4 197	118,5	59				≥ 48	34	22		
Epurbloc 9000	9 179	50%	4 590	118,5	59					42	26	9	
Epurbloc 10000	9 968	50%	4 984	118,5	59					48	30	22	
Maxi-Eco 3000	3 137	50%	1 569	115,8	58	42	28	10					
Maxi-Eco 4000	4 029	50%	2 015	154	77		46	32					
Maxi-Eco Basse 5000	5 143	50%	2 572	129	65			≥ 48	24				
Maxi-Eco Haute 5000	5 080	50%	2 540	195	98			≥ 48	24				
Oblongue 6000	6 499	50%	3 250	129	64				36	21			
Oblongue 8000	8 346	50%	4 173	167	84				≥ 48	33	22		
Oblongue 10000	10 287	50%	5 144	205	103					≥ 48	33	23	

Conformément à l'article L1331-1-1 du code de la santé publique, la vidange relève de la responsabilité du propriétaire de l'installation.

Comme exigé par l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 3 décembre 2010 relatif à l'agrément des personnes réalisant les vidanges, elle doit être réalisée dans les règles de l'art par une entreprise de vidange agréée, qui remet impérativement un bordereau de suivi de déchets au propriétaire, à conserver soigneusement ; les opérations de vidange sont également consignées dans le carnet d'entretien du dispositif, en y précisant la date et le nom de l'intervenant. L'élimination des boues est assurée par cette entreprise agréée dans le respect de la réglementation.

On veillera à ce que le camion hydrocureur n'approche pas à moins de 4 mètres de la fosse septique et du massif filtrant Seta. Si possible, on évitera les périodes où le terrain est gorgé d'eau pour effectuer la vidange ; après la vidange, la fosse septique doit aussitôt être remise en eau.

9.4 Rapport de visite d'entretien



Visite d'entretien

Filtre Compact Tricel Seta

Date de la visite :	Modèle de filtre compact : Seta FR
Nom du client :	Numéro de série du massif :
Adresse :	Fosse septique :
Tél. :	Code filtre compact : S...FR.....

Les couvercles et tampons d'accès sont-ils en bon état ?	Oui	Non
Les ventilations sont-elles bien dégagées ?	Oui	Non
Le préfiltre de la fosse septique est-il propre ?	Oui	Non
Niveau de boues dans la fosse septique	<input type="text" value=""/> cm	
Echéance estimée avant prochaine vidange ?	<input type="text" value=""/> / <input type="text" value=""/> / <input type="text" value=""/>	
Les cuves sont-elles en bon état et de niveau ?	Oui	Non
Le niveau d'eau dans la fosse septique semble-t-il correct ?	Oui	Non
Les odeurs émanant du dispositif sont-elles normales ?	Oui	Non
L'indicateur de niveau du Seta s'est-il déclenché ?	Oui	Non
L'indicateur de niveau du Seta fonctionne-t-il correctement ?	Oui	Non
L'auget basculant et ses amortisseurs sont-ils propres et en bon état ?	Oui	Non
La répartition de l'auget sur les rampes est-elle homogène ?	Oui	Non
Les rampes de dispersion sont-elles propres et en bon état ?	Oui	Non
Y a-t-il une stagnation d'eau en surface de la fibre de coco ?	Oui	Non
La répartition des effluents sur la fibre de coco est-elle homogène ?	Oui	Non
La hauteur de la fibre de coco est-elle suffisante ?	Oui	Non
Epaisseur approx. de recharge en fibre de coco ?	<input type="text" value=""/> cm	
Tous les couvercles et tampons ont-ils été remplacés et sécurisés ?	Oui	Non

Réglages effectués et commentaires :

Nom et signature du technicien

10. Limites d'emploi

Le propriétaire a pour obligation légale de veiller au bon fonctionnement de son dispositif. Il doit donc respecter entre autre les conditions d'utilisation suivantes :

- Le dispositif Tricel Seta fait partie d'un ensemble global, qui va de la plomberie de l'habitation jusqu'au point de rejet des effluents traités. Chacun des composants de cet ensemble doit être correctement installé et entretenu et doit bien fonctionner, pour que puisse être garanti le bon fonctionnement du dispositif d'assainissement.
- Les charges hydraulique et organique supportées par un dispositif d'assainissement ne doivent pas excéder de manière durable la capacité de traitement pour laquelle il a été conçu.
- Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif dans le temps, l'utilisateur devra prendre certaines précautions, dont :
 - L'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par un dispositif d'assainissement.
 - Il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de surface, eaux de ruissellement, eaux souterraines,...).
 - Ne pas permettre à des quantités excessives de produits chimiques ou difficilement biodégradables de pénétrer dans le dispositif : saumures d'adoucisseurs d'eau, huiles ou graisses, déjections animales, lait, alcool ou aliments, désinfectants, détergents et nettoyants,...
 - Ne pas rejeter dans le dispositif les produits suivants : hydrocarbures, huiles de moteur ou de friture, acides forts, substances alcalines, produits photographiques, pesticides, lingettes, protections féminines, papier essuie-tout, couches bébé, médicaments,... Ces deux listes ne sont pas exhaustives mais donnent des exemples de produits courants qui peuvent nuire au bon fonctionnement d'un dispositif d'assainissement individuel.
- Le personnel d'entretien doit pouvoir accéder facilement au dispositif.
- Entretien et maintenance doivent être assurés comme décrit plus haut. Quand requise, la vidange de la fosse septique est à réaliser conformément au § 9.3 ci-avant.
- Sauf dispositions particulières (dalle de répartition), aucun véhicule ni aucune charge lourde ne devra passer au-dessus ou à proximité immédiate des cuves du dispositif Tricel Seta.

Limitations de responsabilités :

- Tricel et ses partenaires distributeurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables de tout problème ou dysfonctionnement engendré par une mauvaise installation du dispositif et/ou du système de collecte et de rejet des eaux usées de l'habitation et/ou de leur ventilation.
- Le fabricant et ses partenaires distributeurs ne sauraient être tenus pour responsables des dommages ou pertes, y compris les pertes consécutives et immatérielles, causés par une panne ou une défaillance du dispositif résultant d'une mauvaise installation ou utilisation. Le non-respect des instructions du présent guide d'utilisation peut avoir un impact négatif sur les performances du dispositif Tricel Seta et remettre en cause les garanties applicables.

11. Dépannage

Correctement installé, utilisé et entretenu, votre dispositif d'assainissement Tricel Seta vous donnera entière satisfaction pendant de nombreuses années, sans souci particulier. Il est équipé d'un indicateur placé à côté de l'un des tampons d'accès, qui vire au rouge en cas de niveau d'eau anormal à l'intérieur du massif filtrant Seta (voir explications et photos au § 9). Le cas échéant, veuillez contacter votre Partenaire exclusif Tricel local.

Anomalies	Origines possibles	Actions correctives suggérées
1.) Les effluents n'arrivent pas dans le massif filtrant Seta et/ou le niveau d'eau dans la fosse septique est trop élevé	Le préfiltre de la fosse septique est colmaté. Le tube entre la fosse septique et le massif filtrant Seta est colmaté, absent ou déconnecté.	Retirer le préfiltre et le nettoyer avant de le remettre en place. Vérifier le tube entre fosse septique et massif filtrant Seta ; le décolmater ou le remettre en place.
2.) Répartition inégale des effluents sur le média filtrant	L'auget basculant fonctionne mal Les rampes de répartition sont obturées Les rampes ne sont pas de niveau Le répartiteur ne distribue pas les effluents équitablement	Régler le mouvement de l'auget Nettoyer les rampes avec une brosse douce Ajuster le niveau des rampes Ajuster le répartiteur
3.) La hauteur de fibre de coco a nettement diminué	La fibre de coco s'est progressivement tassée au fil des ans	Ajouter de la fibre de coco
4.) L'eau s'accumule et stagne à la surface de la fibre de coco	L'eau ne peut plus s'écouler en sortie (voir anomalie 5) ou le média filtrant est colmaté	Contactez votre Partenaire exclusif Tricel local pour qu'il le « décolmate » ou, en cas de colmatage grave, pour qu'il procède au remplacement de la fibre de coco
5.) L'indicateur est au rouge (signalant une montée du niveau d'eau dans le filtre)	Les effluents ne sont plus évacués par gravité Les effluents ne sont plus évacués par le système de refoulement Dispositif inondé par des eaux parasites	Décolmater les canalisations de sortie. Vérifier aussi celles du système d'infiltration des effluents traités. Si elles sont écrasées, les réparer et/ou les remplacer Vérifier le bon fonctionnement de la pompe de refoulement dans le poste de relevage en sortie de filtre. Vérifier qu'elle est bien alimentée électriquement S'assurer que les eaux de pluie, de ruissellement etc. ne se déversent pas dans le dispositif Tricel Seta. Le cas échéant, corriger les connexions Fixer un clapet anti-retour en sortie du massif filtrant Seta (ou du poste de relevage) pour empêcher le retour d'eaux souterraines ou de surface dans le dispositif

<p>6.) Odeurs d'eaux usées* juste à côté de la maison ou à l'intérieur de la maison</p>	<p>Ventilations de canalisations (ventilation primaire) absentes ou mal connectées</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'eaux usées fuient ou sont bouchées</p> <p>Siphons absents ou bouchés sous les éviers, douches etc.</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'évacuation d'eaux usées ou de ventilation sont en contre-pente, par exemple à la suite d'un affaissement</p>	<p>Vérifier que toutes les canalisations d'eaux usées sont correctement ventilées et raccordées à la ventilation primaire, et que la ventilation primaire débouche sur le toit de l'habitation</p> <p>Vérifier que toutes les canalisations sont bien étanches et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier que tous les équipements sanitaires sont équipés de siphons et qu'ils sont en bon état et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier la bonne pente des canalisations. Si nécessaire, contacter un plombier</p>
<p>7.) Mauvaises odeurs* à proximité immédiate du dispositif d'assainissement</p>	<p>Mauvais écoulement des effluents dans le dispositif d'assainissement</p> <p>Flore bactérienne dégradée (par exemple, à la suite d'un déversement excessif de produits chimiques dans les eaux usées)</p> <p>Surcharge hydraulique et/ou organique</p> <p>Ventilation secondaire absente, en contre-pente ou bouchée</p>	<p>Vérifier que les effluents s'écoulent librement jusque dans le massif filtrant Seta. Si ce n'est pas le cas, voir anomalie 1</p> <p>Vérifier l'indicateur de niveau d'eau sur le massif filtrant Seta. S'il est au rouge, voir anomalie 5</p> <p>Verser une dose importante d'activateur bactérien dans les toilettes (voir par exemple http://assainissement-direct.fr/produit-entretien-ecologique-fosse-septique). Si le problème persiste après 3 à 4 semaines, contacter votre Partenaire Tricel</p> <p>Vérifier que la capacité de traitement de votre dispositif est bien en adéquation avec l'utilisation qui en est faite. Sinon, chercher à réduire les charges entrantes</p> <p>Vérifier que la ventilation secondaire a été correctement posée, qu'elle est équipée d'un extracteur statique ou éolien et qu'elle n'est pas bouchée</p>

* Avant de prendre toute mesure corrective, bien identifier et s'assurer de l'origine des odeurs. Vérifier si les odeurs ne viennent pas d'une source autre que le dispositif d'assainissement – gouttière, siphon, bac dégraisseur etc. Si les ventilations primaire et secondaire du dispositif n'ont pas été correctement réalisées (voir § 6.4), elles peuvent être cause de nuisances olfactives. L'absence ou le mauvais état de siphons sous les éviers, lavabos, douches et baignoires est fréquemment à l'origine de remontées d'odeurs dans l'habitation.

12. Remplacement de composants et recyclage

12.1 Remplacement de composants

Ne jamais tenter d'ajuster ou de modifier le filtre compact Tricel Seta. Cela peut avoir un effet préjudiciable à son bon fonctionnement. Seul un partenaire exclusif Tricel effectuera l'entretien et la maintenance. Pour toutes questions ou difficultés avec votre dispositif Tricel Seta, veuillez contacter le partenaire exclusif vous ayant livré le dispositif ou consulter notre site Internet <http://www.tricel.fr>.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles sur stock à Naintré (86) et peuvent être livrées dans les 48 heures. Seules des pièces de rechange ou composants Tricel doivent être utilisés pour garantir la performance continue du dispositif. Tous nos partenaires exclusifs disposent de ou ont accès à un stock complet de pièces de rechange.

La structure PRV de votre massif filtrant Seta fait l'objet d'une garantie de 20 ans ; son espérance de vie excède naturellement ces 20 années, au même titre que celle des fosses en PE ou en béton. Le Seta est fabriqué en PRV solide et durable, insensible aux agressions chimiques. Tous les métaux utilisés dans la construction de la cuve sont en acier inoxydable afin d'éviter la corrosion.

Le préfiltre des fosses septiques doit être nettoyé une fois par an. Les préfiltres plastiques ont une espérance de vie de plus de 15 ans.

L'auget basculant, fabriqué en PRV, est la seule partie en mouvement dans le massif filtrant Seta ; c'est donc la pièce la plus exposée à l'usure. Ses axes sont en acier inoxydable. Des tests de vieillissement accéléré ont été réalisés, qui permettent d'affirmer que l'ensemble devrait résister à plus de 20 ans de service. Les amortisseurs en néoprène ont subi les mêmes tests de résistance mécanique et ont franchi le cap des 15 ans avec succès. Nous estimons toutefois qu'ils sont susceptibles d'être sujets à un vieillissement naturel ; peut-être faudra-t-il donc les remplacer au bout d'une dizaine d'années.

Les rampes de dispersion sont réalisées en PVC. Nous estimons qu'il ne faudra pas les remplacer avant 10 ans.

La fibre de coco a une excellente résistance à la décomposition. Elle se tasse toutefois légèrement au fil des ans, sans s'agréger, et doit être rechargée de temps à autre. Le retour d'expérience sur l'utilisation de ce média et l'analyse des statistiques cumulées depuis 2008 permettent d'estimer qu'en conditions normales d'utilisation, il faudra ajouter environ 50% de fibre de coco sur 15 ans.

12.2 Recyclage en fin de vie

Le filtre compact Tricel Seta est recyclable à 98% en fin de vie.

Le PRV (cuve nue, fosses septiques, couvercles,...) et les fosses septiques en béton doivent être envoyés au centre de recyclage où ils seront broyés et réemployés.

Les fosses septiques en PE ainsi que les composants en polypropylène et PVC (raccordements d'entrée et de sortie, rampes de dispersion etc.) peuvent être envoyés à une entreprise de recyclage de matières plastiques où ils seront réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Tous les métaux (boulons, barres etc...) doivent être envoyés à un dépôt de recyclage de métal.

Le média filtrant doit être pris en charge par un prestataire agréé.

Tous les composants doivent être éliminés en conformité avec les réglementations nationales et dans le respect de l'environnement.

13. Estimation de coûts sur 15 ans

Ce tableau est une estimation des coûts liés à l'investissement initial, au fonctionnement et à l'entretien d'un filtre compact Tricel Seta sur une période de 15 ans.

Ces coûts, exprimés en €TTC (TVA à 20%), sont des chiffres indicatifs qui peuvent varier de manière significative. En effet, la complexité et le prix de la pose (laquelle représente une journée d'intervention dans les cas classiques), l'enlèvement des boues, la fréquence de remplacement des composants,... dépendent de la configuration de la parcelle, de la nature du sol, de l'habitation elle-même, de son taux d'occupation réel,...

En particulier, les fréquences de vidange prises en compte sont basées sur des mesures réalisées sur plate-forme d'essais puis extrapolées par calculs théoriques amplificateurs ; l'expérience prouve qu'en conditions réelles, les vidanges sont beaucoup plus espacées, d'où des coûts réels de vidanges largement inférieurs à ceux indiqués ici. Par exemple, on sait que dans le cas d'une habitation de 5 EH, il est rarement nécessaire de vidanger une fosse septique de 3.000 litres plus d'une fois tous les 4 ans, quand la valeur retenue ici est d'une fois par an, ce qui divise dans la réalité la coût des vidanges par 4.

A noter également que dans le cas de réhabilitations de systèmes d'assainissement sur des maisons de plus de 2 ans, la TVA qui s'applique sur l'investissement initial réalisé par un professionnel n'est plus de 20% mais de 10% seulement, d'où une substantielle économie supplémentaire.

Filtre Compact Tricel Seta	Investissement initial		Vidanges		Contrat d'entretien (optionnel) sur 15 ans	Maintenance ⁽³⁾ sur 15 ans	Coût total sur 15 ans en €TTC	
	Mini ⁽¹⁾	Maxi ⁽²⁾	Mini ⁽¹⁾	Maxi ⁽²⁾			Mini ⁽¹⁾	Maxi ⁽²⁾
4 EH	5825	8530	2760	823	2400	460	11445	12213
5 EH	6190	9140	1396	846	2400	575	10561	12961
6 EH	6670	9950	3722	994	2400	690	13482	14034
9 EH	8008	12165	4778	1312	3240	1035	17061	17752
12 EH	9866	14500	5965	1525	3240	1380	20451	20645
15 EH	11613	16890	6357	2117	3960	1725	23655	24692
18 EH	13303	18070	7412	2931	3960	2070	26745	27031

⁽¹⁾ Avec le modèle de fosse septique de base

⁽²⁾ Avec le plus grand et le plus onéreux des modèles de fosses septiques proposés

⁽³⁾ Recharges en fibre de coco, remplacements de composants selon durées de vie estimées etc.

14. Certifications

Les dispositifs Tricel de traitement des eaux usées ont été soumis avec succès aux tests les plus stricts sur les plateformes du laboratoire certifié PIA à Aix-la-Chapelle en Allemagne ; ils sont déclarés conformes à la norme européenne et française NF EN 12566-3+A2:2013.

L'ensemble des tests de résistance structurelle et d'étanchéité réalisés par le personnel du PIA à notre siège social sur notre gamme de cuves jusqu'à 50 EH ont également été passés avec succès.

14.1 Déclaration de performance

002



Déclaration de Performance

DOP02CPRIRL11201527

1. Classification du produit : Petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 18 PTE
– Stations d'épuration des eaux usées conformes à la norme NF EN 12566-3

2. Nom du produit : Tricel[®] Seta FR4 à FR18 - Gamme de Filtres Compacts

3. Caractéristiques du produit

Matériel	Fosse septique – Polyester renforcé de fibre de verre (PRV) ou Polyéthylène (PE) ou Béton Massif filtrant Seta - Polyester renforcé de fibre de verre (PRV)
Technologie	Fosse septique suivie d'un filtre aérobie à écoulement insaturé

4. Usage prévu : Traitement des eaux usées domestiques jusqu'à 18 équivalent-habitants.

5. Nom, adresse et coordonnées du fabricant :

Tricel (Killarney)
Ballyspillane Industrial Estate
Killarney
Co. Kerry
Irlande
Tél. : +353 (0) 64 6632421
Site internet : www.fr.tricel.eu

6. Système d'évaluation de vérification comme défini dans le RPC 305/2011, Annexe V : Système 3

7. Nom, adresse et numéro de l'organisme notifié ou organisme notifié qui a effectué l'essai de type initial :

Prüfinstitut für Abwassertechnik GmbH
 Hergenrather Weg 30
 52074 Aachen
 Allemagne
 NB 1739

8. Performances déclarées :

Efficacité de traitement :

Caractéristique essentielle	Efficacité*	Spécification technique harmonisée
Charge organique nominale journalière	0.24 kg/j	NF EN 12566-3 +A2 (2013)
Charge hydraulique nominale journalière	0.60 m ³ /j	
DCO	91,2% 72 mg/l	
DBO ₅	95,0% 16 mg/l	
MES	95,5% 17 mg/l	
NH ₄ -N	67,7% 11,3 mg/l	
Consommation électrique	0 kWh/j	

* Résultats d'efficacité obtenus sur Tricel Seta FR4 avec une charge organique journalière de 0,20 kg/j et une charge hydraulique journalière de 0,6 m³/j

Performance du matériel :

Caractéristique essentielle	Méthode	Performance	Spécification technique harmonisée
Étanchéité	Essai sous vide	Etanche à l'eau	NF EN 12566-3 +A2 (2013)
Résistance à l'écrasement	Pit test	Conforme (en site humide ou nappe également) Hauteur max. du sol au FEE : 1,31 m Hauteur max. de la nappe depuis la base de la cuve : 1,60 m	
Durabilité		Conforme Facteur de fluage PRV $\alpha_{matériau}$: 0,55 Facteur de vieillissement PRV β : 0,9	

9. Les performances du produit identifié au point 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8. Cette déclaration de performance est émise sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



Michael Stack
 Président

27/11/2015

14.2 Marquage CE



Tricel (Killarney)
Ballyspillane Industrial Estate
Killarney
Co. Kerry
Irlande

15

DOP02CPRIRL11201527

NF EN 12566-3 + A2 (2013)
Petites installations de traitement
des eaux usées jusqu'à 50 PTE

- Nom du Produit : Tricel® Seta FR4 à FR18 - Gamme de Filtres Compacts
- Matériel : PRV/PE/Béton

Numéro de l'organisme notifié : 1739

Efficacité de traitement :

Taux d'efficacité de traitement (testé avec une charge organique journalière de 0,20 kg/j de DBO ₅ et une charge hydraulique journalière de 0,6 m ³ /j)	DCO : 91,2%
	DBO ₅ : 95,0%
	MES : 95,5%
	NH ₄ -N : 67,7%

Capacité de traitement :

	FR4	FR5	FR6	FR9	FR12	FR15	FR18
Charge organique journalière nominale (DBO ₅) en kg/j	0,24	0,30	0,36	0,54	0,72	0,90	1,08
Charge hydraulique journalière nominale (Q _n) en l/j	600	750	900	1.350	1.800	2.250	2.700

Etanchéité : (essai sous vide)

Etanche à l'eau

Résistance à l'écrasement : (pit test)

Conforme (en site humide ou en nappe également)
Hauteur max. du sol au FEE : 1,31 m
Hauteur max. de la nappe depuis la base de la cuve : 1,60 m

Durabilité :

Conforme
Facteur de fluage PRV amatériau : 0,55
Facteur de vieillissement PRV β : 0,9



Tricel Poitiers SAS – 17 avenue de la Naurais-Bachaud – 86530 Naintré – France
Tél. : 05 49 93 93 60 – E-mail : tricel@tricel.fr – www.tricel.fr

Voir nos Conditions Générales de Vente, disponibles sur simple demande.
Tricel ne saurait être tenue pour responsable de tous dommages et/ou problèmes qui pourraient surgir dans l'interprétation du contenu de ce document.
5 février 2016